



## Perquisition a mon domicile

Par micpat, le 24/10/2008 à 15:06

malheureusement hier nous avons eu une perquisition des plus musclé a notre domicile a 6h du matin au sujet de notre fils de 23 ans qui ne vie plus ici depuis 2 ans , il y a nous avons été bloquer par des armes tenu par des gandarmerie il y a eu fouille de la chambre de ma fille puisque mon fils ne vie plus la fouille effectué avec un chien qui na rien donné il y a eu fouille du garage et fouille de la cave toujours avec chien enti drogue aucun resultat positif pour nous une cave voisine a été ouverte suite a la detection du chien , toujours en ma presense on ma fait comprendre que meme si cette cave n'etait pas a nous puisqu'elle appartien a un proprietaire qu'il etait possible quelle sois a mon fils , suite a cela on ma placer dans un fourgons on ma conduit a la gandarmerie ou l'on ma questionné sur la vie de mon fils en me menassent de ma garder 48 heures si je ne cooperais pas il m'on fait signé des papier comme quoi je les autorisais a perquisitionné comme quoi je reconaisais avoir été present dans la cave , javoue y avoir été a l'ouverture de la porte mais mis a l'ecare pour la perquisition meme si il ni on rien trouver mis a par des sac vide qui celon heux aurai pu servire a transporter de la droque .... ma question et t'il normale que suite a une perquisition a mon domicile qui je rapel n'est pas celui de mon fils depuis 2 ans , que ses gandarmerie mon conduit en gandarmerie mon mis dans un burau pour me posé des question en me menacan de me garder 48heures si je ne repondais ou si je n'etait pas cooperatif en me faisens signer des papiers la seule raison qui les a conduit a me relaché a été car n'etend pas bien il mon demandé se qui n'allais pas je leur et dit que j'etait diabetique et que depuis 6 heure du matin qu'il m'avais sequestré je n'avais pas opus prendre mes piqures d'inssuline on t'il le droit merci a vous pour votre reponse